

Réunion du Comité Syndical du 16 Septembre 2026

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 52
Nombre de conseillers représentés : 5
Nombre de votants : 57

Convoqué le 3 Septembre 2026, le conseil syndical s'est réuni le 16 Septembre 2026 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Madame Carole ANGENEAU.

Secrétaire de séance : Sylverin KEMMOE

127^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Madame Nathalie ABELARD
Madame Carole ANGENEAU
Monsieur Fabrice BAARDMAN-BOGERMAN
Monsieur Grégory BERNARD
Monsieur Sébastien BESNARD
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Thomas BOUET-BARICAULT
Monsieur Christophe BRERAT
Monsieur Claude BROCHARD
Monsieur Pascal BRUHAT
Monsieur Julien BRUNHES
Madame Claire BUSSIERE
Monsieur Eric CALCHERA
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Sylvain CASILDAS
Monsieur Philippe CASSES
Monsieur Jérôme CHAMALET
Monsieur Olivier CHAMBONNET
Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Francis CHATELLIN
Monsieur Jean-Louis CLIGNAC

Monsieur Valentin DALKUPEYAN
Monsieur Christophe DALLERY
Monsieur Jérôme DE ABREU
Monsieur Sébastien DELGADO
Madame Lucie DÉQUESNES
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Daniel DUMAS
Madame Christine DUVAL
Monsieur Eric EGLI
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Eric GRENET
Madame Karine JONCOUX
Monsieur Sylverin KEMMOE
Madame Amélie LANFREY
Madame Clémence LEYDIER
Monsieur Fabrice MAGNET
Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Olivier MALLET
Monsieur Sylvain MISSONNIER
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCÉ

Monsieur Eric PRADIER
Madame Béatrice ROUGANNE
Madame Valérie ROUX
Monsieur Vincent SALESSE
Madame Anaïs SAUZEDDE

Monsieur Eric THEROND
Monsieur Nicolas TREFIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Grégory VILLAFRANCA

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Laurent BOITHIAS
Madame Marion CANALES
Madame Catherine COSTE
Monsieur Virgil DA SILVA
Monsieur Jacques DEVOS
Monsieur Hugo FRANCK
Monsieur Patrice GAUTHIER
Monsieur Dominique GUELON
Madame Christiane JALICON
Monsieur Rodolphe JONVAUX

Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Nathalie MARIN
Monsieur Thierry MARQUET
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Jean-Paul PRESLE
Monsieur Vincent RAYMOND
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Clément VALOIS
Monsieur Gérard VIALAT

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Laurent BOITHIAS	à	Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Patrice GAUTHIER	à	Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Philippe PERRET	à	Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Laurent THEVENOT	à	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Clément VALOIS	à	Monsieur Christophe DALLERY

DOCUMENT UNIQUE

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 108-1

Vu le Code du travail, notamment ses article L4121-3 et R4121-1 et suivants,

Vu le décret n°85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant que l'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents,

Considérant que l'évaluation des risques professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire,

Considérant que cette évaluation des risques doit être réalisée par unité de travail,

Considérant que le plan d'actions retenu permettra d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité,

Considérant l'avis favorable du FSSSCT du 27 Janvier 2026,

Considérant que le document unique a été validé le 26 juin 2024, il convient de le mettre à jour.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide de :

- Valider le document unique d'évaluation des risques professionnels annexé à la présente délibération,
- S'engager à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique,
- Autoriser Madame la Présidente à signer tous documents relatifs au document unique

ADOpte avec 46 voix POUR

11 abstentions (Nathalie ABELARD, Sébastien BESNARD, Frédéric BONNICHON, Philippe CARTAILLER, Pierre CHASSAING, Patrice GAUTHIER (pouvoir à Philippe CARTAILLER), Fabrice MAGNET, André MAGNOUX, Jean-Philippe PERRET (pouvoir à Pierre CHASSAING), Stéphane PONCÉ, Béatrice ROUGANNE)

Sylverin KEMMOE,
Secrétaire de séance



À Clermont-Ferrand, le 17 septembre 2026.

Carole ANGENEAU,
Présidente.

